

**SOUS LA LOUPE**

**ÉLECTIONS**

Aucun problème pour le Parti socialiste neuchâtois pour remplacer son conseiller d'Etat Felber, élu conseiller fédéral. Son choix fut jugé bon. Avec 45 ans Francis Mathey est relativement jeune. Il a de l'expérience comme maire de La Chaux-de-Fonds. Personne n'a contesté le deuxième siège socialiste, les bourgeois ont besoin de partager les responsabilités dans une économie branlante comme à Neuchâtel.

Dans d'autres cantons, radicaux comme démocrates-chrétiens ont des difficultés. Etre président cantonal n'est plus un avantage et trois d'entre eux en ont fait l'expérience. A Soleure, le président Strupp a dû se désister pour laisser sa place à Cornelia Fueg qui va diriger le Département des travaux publics.

En Argovie, le PDC est dans la confiture. Son président cantonal et conseiller national Keller a mordu la poussière au premier tour contre deux adversaires du même parti. Maintenant il a lancé l'éponge. Seul candidat officiel au premier tour, il propose maintenant une double candidature pour faire échouer son adversaire direct.

A St-Gall la situation des DC n'est pas brillante et la désignation des candidats au Conseil d'Etat a été suivie d'un coup d'éclat. N'ayant plus de majorité au Grand Conseil, ils n'ont pas osé partir avec quatre candidats. Une candidature était annoncée depuis fort longtemps celle d'Eva Segmüller, conseillère nationale et présidente du PDC suisse. Il semblait que l'affaire était réglée d'avance, mais personne n'avait compté avec les frères chrétiens-sociaux. A l'assemblée des délégués F. Schönenberger a été désigné par 205 voix alors qu'Eva Segmüller en faisait seulement 47. C'est une perte de prestige de la présidente suisse. Aux élections fédérales on l'avait présentée comme *Eva nationale* et maintenant elle n'est même pas *Eva cantonale*. On a pu remarquer que les femmes sont peu intégrées chez les conservateurs. Elles sont là pour la galerie et fournissent à l'occasion un alibi de présence sans être prises au sérieux. La pratique a fait ses preuves à St-Gall.

Un grand suspense se dessine à Bâle-Ville. Le radical Striebler n'a pas été réélu au premier tour et il s'est même fait battre par une candidate socialiste. Ruth Adler a de belles chances pour le deuxième tour et souhaitons pour elle que Bâle-Rouge devienne une réalité avec 4 conseillers d'Etat de la gauche sur 7.

G. Dx

**TABLE OUVERTE**  
**ÉCOLE PUBLIQUE**  
**ÉCOLE PRIVÉE**

Faut-il subventionner les écoles privées ou faut-il indemniser les parents des élèves qui fréquentent les écoles privées? Peut-on mettre sur un même pied, élèves des écoles publiques et élèves des écoles privées? Les participants à la *Table ouverte* de dimanche ont débattu de cette question.

**Conquête du 19<sup>e</sup> siècle**

En Suisse, comme dans la plupart des Etats d'Europe occidentale, l'école publique accueille la grande majorité des élèves. L'école publique obligatoire et gratuite a été une des conquêtes du 19<sup>e</sup> siècle. Des écoles privées confessionnelles, alternatives à pédagogie originale ou destinées aux élèves à problèmes existent depuis longtemps.

Ainsi le libre choix de l'école est théoriquement assuré.

Pour Christian Bless, de l'Association des parents intéressés du canton de Vaud, ce libre choix demeure théorique dans la mesure où beaucoup de parents n'ont pas les moyens financiers de payer l'écolage de leurs enfants dans une école privée. Dans la mesure où le choix de ces parents allège les charges de l'Etat, celui-ci devrait verser aux établissements privés l'équivalent du coût d'un

élève. Ce dernier est estimé à 11 000 francs au primaire, 14 000 francs au secondaire et 16 000 au collège.

Représentante de l'Ecole Steiner de Genève, Mme Longchamp en veut par principe au monopole, mauvais en tout. Aussi est-elle partisane de la diversité des écoles, des pédagogies et des méthodes afin de progresser.

**Ecole démocratique**

Mme Gruber, de l'Association des parents du canton de Neuchâtel, fait remarquer qu'en Suisse il y a 26 systèmes scolaires puisque l'instruction dépend des cantons. Les dispositions réglant l'école sont votées par des autorités élues démocratiquement et selon les cantons, le peuple est appelé à se prononcer. L'école demeure proche des parents par la Commission scolaire locale et dans plusieurs cantons les enseignants sont élus. C'est dire que l'on ne peut parler d'une école publique au sens où on l'entend en France. Il y a donc possibilité de progrès et contrôle par les citoyens.

L'introduction d'un bon scolaire destiné à permettre aux familles modestes d'envoyer leurs enfants à l'école privée n'aboutirait pas nécessairement à la suppression des iné-

galités. Actuellement les écoles privées regroupent 10 à 15% des effectifs scolaires, les mesures d'aide n'augmenteraient pas beaucoup ce nombre.

L'école est en pleine mutation, le phénomène de la sélection traumatise les parents et ceux-ci recherchent la meilleure solution pour leurs enfants. Pour Mme Peters, il doit être possible d'assouplir les structures et varier les méthodes de l'école publique afin de répondre aux attentes des élèves.

**Un pluralisme organisé**

En Suisse, l'école est pluraliste par la force des choses, car le corps enseignant n'est pas homogène, les pédagogies sont diverses et les convictions des responsables de l'instruction publique sont variées.

Dans un pays qui a le souci de sa cohésion, l'école publique a un rôle à jouer et elle l'a joué jusqu'aujourd'hui, seule l'extrême-droite en conteste l'orientation et en quelque sorte le principe. Les nostalgiques de l'avant 1789 en sont encore à contester le rôle de l'Etat en matière d'instruction publique comme ils le contestent en d'autres matières. Leur point de vue est purement idéologique. R.

**Des Jeux!!!**

Que ne ferait-on pas pour des jeux?

Sauvez le HC Gottéron... le HC évitera-t-il la faillite? Les 500 000.- fr. récoltés par un gala suffiront-ils?

Dans l'Antiquité le peuple réclamait du pain et des jeux.

Nous en arrivons à oublier le pain!

Pour quand un gala pour sauver les travailleurs de Longines, de Dubied...?

La MOREL [(sic)] de l'histoire: «Faites vos jeux même si rien ne va plus!».

J.-M. Z.

**Banque Cantonale du Valais**

Dans sa séance du 2 février 1988, le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais a adopté les comptes de l'exercice 1987 et la répartition du bénéfice.

Le bilan s'élève au 31 décembre 1987 à Fr. 4 208 582 959.80. Sa progression annuelle est satisfaisante puisqu'elle est de Fr. 192 719 000.- ou de 4,80%.

Cet accroissement et l'activité soutenue des différents secteurs de notre établissement ont eu une heureuse influence sur le résultat. En effet, après avoir constitué des provisions et procédé aux amortissements usuels, le bénéfice net à disposition se monte à Fr. 12 856 242.-, en augmentation de Fr. 470 368.- ou de 3,80% sur l'exercice précédent. La répartition proposée prévoit un versement à l'Etat du Valais de Fr. 8 356 000.-, une attribution de Fr. 3 800 000.- au fonds de réserve et un report à nouveau de Fr. 700 242.-.

Voici quelques chiffres tirés du bilan annuel:

Les montants dus sur les comptes courants débiteurs et avances et prêts à terme fixe accusent une progression de Fr. 78 767 000.- pour atteindre Fr. 1 269 847 000.-. Le taux de croissance est de 6,61%. Nos avances aux corporations de droit public se montent à Fr. 239 899 000.-. Les prêts hypothécaires ont augmenté de Fr. 120 678 000.- ou de 7,30% et se chiffrent à Fr. 1 774 264 000.-.

Le total des dépôts d'épargne est de Fr. 1 542 745 000.-, en augmentation de Fr. 110 272 000.- ou de 7,70% par rapport à 1986. L'entrée en vigueur du 3<sup>e</sup> pilier a favorisé un certain regain d'intérêt en faveur du livret d'épargne. Ce mouvement amorcé en 1986 s'est renforcé durant l'exercice sous revue. L'évolution du chapitre des bons de caisse confirme que les épargnants se soucient toujours plus du rendement de leurs capitaux. Peu recherchés durant les premiers mois en raison de conditions jugées insuffisantes, ces titres ont à nouveau été souscrits dès octobre à la suite d'une adaptation des taux. Cette rubrique enregistre une croissance de Fr. 39 849 000.-, soit de 6,31% et son total atteint Fr. 671 689 500.-. Les comptes courants créanciers s'élèvent à Fr. 735 236 000.- et ont diminué de Fr. 53 440 000.-. Durant l'exercice sous revue, nous avons émis un emprunt de Fr. 30 000 000.- qui a été largement couvert. Quant aux prêts consentis par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, ils ont progressé de Fr. 14 225 000.- pour se chiffrer à Fr. 367 425 000.-.

Le capital de dotation est actuellement de Fr. 105 000 000.-. Il y a eu une attribution supplémentaire de Fr. 5 000 000.- dans le courant de l'année écoulée.

**40 ANS SWISSAID - 40 ANS D'EXPÉRIENCE**

SWISSAID est une fondation privée pour la coopération au développement, fondée voici 40 ans, sans appartenance religieuse, ni politique.

SWISSAID soutient les initiatives locales ou régionales d'associations rurales ou de groupements villageois dans 8 pays en voie de développement (INDE, NIGER, TCHAD, TANZANIE, GUINÉE-BISSAU, EQUATEUR, COLOMBIE, NICARAGUA).

SWISSAID travaille sans experts et soutient les efforts d'autopromotion des groupes-parténaires dans des domaines variés: irrigation, reboisement, formation, conscientisation, artisanat, production agricole...

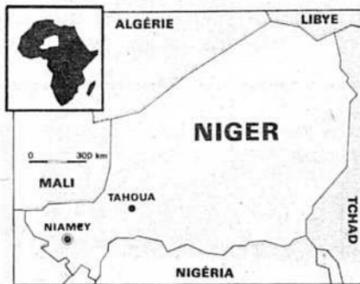
SWISSAID dispose d'un budget de Fr. 600 000.- par année, d'un coordinateur suisse basé à Tahoua et s'appuie sur le précieux concours des Services techniques nigériens. Outre les «demi-lunes»

de production agricole et de reboisement et les barrages «anti-érosifs», des programmes de formation, d'animation, de creusement de puits, de maraîchage, d'artisanat coopératif... sont engagés.

Pour son anniversaire, SWISSAID publie un album de 100 superbes photos noir/blanc, réalisé par son coordinateur au Niger, Didier Dériaz, photographe professionnel. Les photos de cet article en sont tirées. L'album «RIVAGE DU DÉSERT» Fr. 29.- en souscription jusqu'à mi-mars, Fr. 34.- ensuite, peut être commandé par téléphone au secrétariat (021/20 37 30).

SWISSAID  
Secrétariat romand  
Rue de Bourg 49  
1003 Lausanne  
CCP 10-1533-1

Pompes manuelles pour capter la précieuse eau.



**SWISSAIDEZ-NOUS ... UN JOUR!**  
Projets de développement dans le monde

**TALON**

- Je désirerais en savoir plus sur le travail de SWISSAID
- Prière de me faire parvenir un bulletin de versement

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

N° postal, lieu: \_\_\_\_\_

A retourner à: SWISSAID, rue de Bourg 49, 1003 Lausanne.